

tions relatives au caractère inefficace de la résolution de l'Italie, le ministre nous dirait-il pourquoi le Canada n'a pas présenté de résolution renfermant les vues mêmes que le ministre a exprimées à l'Assemblée?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, dans la déclaration que j'ai faite mercredi dernier à l'Assemblée générale, j'ai expliqué pourquoi nous n'avions pas agi dans le sens que suggère mon honorable ami. Pendant plusieurs mois, nous avons conféré avec un certain nombre de gouvernements à propos des idées que nous avions sur la possibilité d'en venir progressivement à la solution de cet important problème. Pour notre part, nous estimions que certains principes directeurs devaient être incorporés dans la résolution de l'Italie; or, en l'absence de ces principes directeurs, nous ne pouvions pas coparrainer la résolution de ce pays.

Nous n'avons pas présenté de projet de résolution en bonne et due forme, car nous nous sommes rendu compte, au cours de nos consultations, que même si beaucoup partageaient nos idées, les gouvernements intéressés n'étaient pas encore disposés à leur donner suite et à les appuyer. La présentation d'un projet de résolution qui n'aurait pas rallié l'appui considérable qu'il mériterait, comme nous le croyons sincèrement, aurait été une mesure régressive et aurait eu un effet négatif.

Néanmoins, monsieur l'Orateur, nous avons émis des idées qui permettraient, croyons-nous, de régler ce problème. Nous persistons à croire que ces idées seront un élément de la solution finale. Je pense qu'il se fait une certaine unanimité autour de ces propositions aux Nations Unies et cela constituera, à n'en pas douter, un complément efficace des efforts diplomatiques qu'il faut poursuivre à l'extérieur des Nations Unies.

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne poserai pas de question au ministre au sujet du discours qu'il a prononcé aux Nations Unies devant une salle vide, comme l'a dit la presse. (*Exclamations*)

**L'hon. M. Robichaud:** C'est mesquin.

**L'hon. M. Churchill:** Je veux lui demander comment a voté le Canada lorsque les Nations Unies ont finalement été saisies de la résolution.

**L'hon. M. Martin:** Si ma déclaration au nom du gouvernement canadien n'a pas suscité la réaction immédiate qu'aurait eue un discours de mon honorable ami, je crois pouvoir dire que la position canadienne et l'initiative prise, ces derniers jours, par le Canada aux Nations Unies sont généralement considérées comme

des facteurs ayant contribué à faire sortir les Nations Unies de leur immobilisme des 16 dernières années.

Notre attitude sur les trois propositions dont l'Assemblée générale était saisie, a été la suivante. Premièrement, quant à la proposition des États-Unis portant qu'il s'agissait d'une question importante nécessitant deux tiers des voix de l'Assemblée, le Canada, conformément à son interprétation de la charte, a reconnu que la question était importante aux termes du Règlement et nécessitait deux tiers des voix.

Nous avons expliqué que nous appuyions la résolution italienne, bien que nous la trouvions insuffisante parce qu'elle n'incorporait pas notre conception de l'actualité en Asie.

Nous nous sommes abstenus de voter sur la résolution albanaise visant à l'entrée aux Nations Unies de la Chine continentale et à l'expulsion de Taïwan. Par cette abstention, nous avons fait une innovation dans la politique canadienne. Nous nous sommes abstenus de voter pour montrer que, selon nous, les Nations Unies devraient accepter en leur sein la Chine continentale, mais pas aux dépens de Taïwan.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au secrétaire d'État en quoi, d'après lui, il était logique pour le Canada de s'abstenir de voter sur cette résolution qui, si elle avait été adoptée, aurait exclu la Chine nationaliste des Nations Unies et y aurait admis comme membre la Chine continentale, alors que d'après la politique officielle et réitérée du gouvernement, les deux Chines devraient faire partie des Nations Unies?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je crains la réponse que l'honorable député pourrait recevoir à cette question. On a déjà posé un certain nombre de questions supplémentaires sur ce point. Je propose donc que nous passions à un autre sujet et si, dans la période de 30 minutes réservée aux questions, nous revenons sur le point dont il s'agit ici, j'accorderai la parole au député qui la demande en ce moment.

[*Français*]

#### LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

ON DEMANDE QUE LA CORPORATION PUBLIE  
UNE LISTE DES BIENS OFFERTS EN VENTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et de la Production et de la Défense.